

## La digitalisation au service des TLA

Les tiers-lieux d'activité sont à l'origine des espaces collaboratifs de travail (coworking), créés pour faciliter le télétravail tout en mutualisant des moyens et favorisant les échanges entre les usagers. La contribution de l'AUEG qui a effectué un travail de fond sur la reconnaissance de ce type de structures est à souligner ainsi que le rapport\* national de Patrick Lévy-Waitz, Président de la Fondation "Travailler autrement".

Le Département de l'Isère, en partenariat avec l'AUEG, souhaite promouvoir les tiers-lieux dans une perspective de revitalisation de ses territoires ruraux ou de montagne. Dans ce contexte une étude a été menée sous l'égide de l'AUEG (avril-juin 2020) sur les pratiques de collaboration. Objectif : identifier les pratiques en situation présentielle, avant la pandémie, et les changements résultant du développement des échanges à distance. Du fait des contraintes de la crise de la covid19, l'étude a permis de mesurer l'impact de la digitalisation.

### **Un mode de collaboration évolutif...**

La quinzaine de structures observée sur le territoire a montré la capacité des usagers des tiers-lieux à s'adapter à la crise grâce aux outils numériques de communication et de gestion, aussi bien en présence réelle que virtuelle. Avec les outils numériques tous les aspects sont couverts : gestion des bureaux et salles de réunion ou conférence, affectation des ressources, humaines et matérielles. Ils apportent des conditions optimisées pour l'utilisateur dans l'organisation de son temps et pour le bon déroulement de son projet (accès à un tableau de bord pour l'édition de documents personnels ou partagés, information sur écran des activités en cours avec possibilité de participation...).

La distanciation sanitaire a imposé, comme dans les entreprises, des contraintes de fonctionnement au sein des tiers-lieux. Cependant, plus de 53 % des personnes interrogées partagent l'idée d'une possible transition vers un mode de collaboration virtuelle, à distance, si elle reste partielle. La réussite passe par le facteur humain et la capacité des acteurs à échanger selon ces nouvelles modalités. Plus de 61 % des personnes estiment que "l'atmosphère interactive" régnant au sein des tiers-lieux est un facteur très important de réussite, alors que la fiabilité de l'outil numérique est mise en avant par 31 %. Seulement 8 % des personnes interrogées estiment que ce type de collaboration peut affecter l'avancement des projets.

### **... avec des outils numériques pertinents**

Concrètement, l'usage des outils numériques est présent dans tous les champs d'action des TLA :

- La gestion des réunions et l'animation des ateliers (Zoom, Discord). Des espaces ont conçu des outils spécifiques pour leur fonctionnement (Google Sheets), assurant la gestion de la présence des usagers de l'espace, la disponibilité des salles de réunion et de travail, leur calendrier d'occupation, le stockage et le partage des documents (Drive) et des outils pour l'établissement de devis et de facturation.
- La mise en œuvre de divers moyens de communication, d'échanges et de collaboration ou en appui au développement (Whatsapp, Slack, Canva).

La mobilisation de ces moyens doit être mise en perspective avec la possibilité d'une transition vers une collaboration virtuelle, à distance, se substituant, au moins partiellement, à une collaboration réelle qui relève pourtant de l'essence même de l'espace collaboratif. Des outils pertinents peuvent favoriser un mixte de collaborations présentielle ou à distance, permettant de préserver la qualité des échanges. On constate un gain d'efficacité dans l'organisation du lieu et la capacité de collaborer avec des usagers qui ne

peuvent se rendre sur place. Le mode de gestion économique peut également s'en trouver amélioré. Ainsi, loin de condamner le modèle du tiers-lieu, la transition partielle vers un mode de collaboration virtuelle peut enrichir son activité. Elle peut même constituer un utile stimulant pour son développement et sa pérennité.

Djazia AMARI - IAE/Université Grenoble Alpes

*\* Travailler ensemble pour mieux vivre ensemble, 2019*

**Les tiers-lieux ayant participé à l'étude, avec nos remerciements :**

La Cocotte des Adrets

Cowork'In Vienne

La Jolie Colo, Autrans

La Mine Cowork, La Motte d'Aveillans

L'Avant-garde, Vizille

FabLab R2D2 TRI Rhône Alpes, Pont-Evêque

Les Comptoirs Vert&Co, Lans-en-Vercors

La Bonne Fabrique, Le Sappey-en-Chartreuse

FabLab du Plateau des Petites Roches (PPR)

Le Pêle Coworking , La Clusaz (74)

Le Bidulab, Biviers

Utopic, Autrans , Lans-en-Vercors, Villard-de-Lans

La Fourmilière, Monestier-de-Clermont

Luz'In, La Tour-du-Pin

La Fabrik, Saint-Marcellin